

## Contexte

Troisième forêt de France par son potentiel de bois sur pied, la forêt régionale, riche et diversifiée, fait partie intégrante d'une filière créatrice d'emplois locaux, l'un des principaux secteurs économiques de la région. Elle rencontre toutefois d'importantes difficultés, qui limitent son développement et sa création de valeur. En forêt privée, les acteurs de la gestion forestière sont en particulier confrontés à un morcellement croissant de la propriété et à un manque de culture sylvicole de la grande majorité des propriétaires, qui freinent le développement durable de la ressource forestière des territoires.

Les **Plans de développement de massifs forestiers (PDM)**, mis en œuvre depuis une dizaine d'années, se sont révélés être des outils efficaces pour répondre à ces problématiques. La démarche s'appuie sur une **approche par massif** qui permet de favoriser le **regroupement économique des propriétaires**. Concentrée pendant trois années sur un territoire défini, l'action permet alors la **mise en place et le développement d'une dynamique locale de la filière forêt-bois** grâce à la présence renforcée de personnels techniques compétents.

### Les enjeux du territoire de St-Sernin et 7 Vallons :

Le périmètre choisi pour les PDM de St Sernin – 7 Vallons correspond à deux critères prioritaires :

- des potentialités forestières importantes avec plus de 10 000 ha de forêt privée, un enjeu particulier sur le châtaignier, des conditions de production intéressantes mais des risques liés au changement climatique (dépérissements de douglas),
- des dynamiques et politiques territoriales locales avec une Charte Forestière de Territoire portée par le PNR des Grands Causses et les 2 Communautés de Communes concernées qui ont approuvés le projet de PDM dans le cadre de leur compétence économique.

Du fait des conditions topographiques marquées, le CRPF et le PNR des Grands Causses ont choisi de mener en parallèle l'action PDM et un **schéma de desserte**, outil d'analyse approfondie de la voirie, afin de travailler sur l'accès à la ressource et le transport des bois.

### Les chiffres clés du PDM St-Sernin et 7 Vallons :

Taux de boisement de 37%

99 % de forêt privée

10 200 ha de forêt privée

2 200 propriétaires privés

14 GF pour 700 ha



## Objectifs

- **Améliorer la connaissance de la ressource forestière privée** du territoire et mieux cerner les enjeux économiques, sociaux et environnementaux,
- **Sensibiliser les élus** sur le potentiel forestier de leur territoire, l'enjeu en termes d'**emploi** et les associer dans ce projet de mise en valeur des forêts privées locales,
- **Former les propriétaires** à la gestion forestière durable et **les sensibiliser au changement climatique**,
- **Encourager les propriétaires à se regrouper** pour optimiser la valorisation de leurs bois.
- **Faire émerger des projets de mobilisation de bois, de travaux sylvicoles ou de desserte.**

## Partenaires du projet

- 1- Le Centre régional de la propriété forestière de Midi-Pyrénées (chef de file) : établissement public** dont la mission est de développer, initier et favoriser une gestion durable des forêts privées, notamment en participant à toute action favorisant le développement local et l'aménagement du territoire,
- 2- Le Parc naturel régional (PNR) des Grands-Causse** : dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire, facilite le lien avec les élus et les entreprises du territoire, apporte son expertise en matière environnementale.
- 3- Les élus locaux** : diffusent l'information auprès des propriétaires du territoire et orientent les opérations d'animation selon les enjeux locaux et leur connaissance des acteurs locaux,
- 4- Les opérateurs économiques locaux (coopératives, experts, scieurs, entreprises de travaux forestiers)** : participent à la réussite de l'opération par leur implication dans les projets de gestion forestière, de travaux ou d'exploitation.

## Principales étapes sur 3 ans

**Phase 1 : Etat des lieux forestier, socio-économique et environnemental** du massif, par une synthèse de données cartographiques existantes (dont le schéma de desserte mené en parallèle) et d'inventaires terrain complémentaires (forêt).

**Phase 2 : Rencontres individuelles et collectives** des propriétaires privés et des élus, incluant des propositions des diagnostics et des propositions d'actions concrètes à l'échelle de la propriété et du massif.

**Phase 3 : Accompagnement et coordination des opérations** sylvicoles et de desserte, de mobilisation et de gestion, en lien avec les opérateurs économiques locaux partenaires. La mise en place de chantiers « vitrines » sert de support à des journées de formation.

## Principaux résultats attendus

Sensibilisation des élus et des propriétaires forestiers : **100** personnes  
Réalisation de diagnostics individuels : **50** diagnostics – **250 ha**  
Rédaction de documents de gestion durable : **20** nouveaux documents  
Volumes mobilisés sur 3 ans : **5 000 m3**

### CONTACTS :

**CRPF Midi-Pyrénées : Marine LESTRADE – 05 65 38 25 19 – [marine.lestrade@crpf.fr](mailto:marine.lestrade@crpf.fr)**  
**PNR des Grands Causse : Jérôme BUSSIERE – 05 65 61 35 50 – [jerome.bussiere@parc-grands-causses.fr](mailto:jerome.bussiere@parc-grands-causses.fr)**